



ENVIROVEILLE

Pour faciliter la gestion environnementale et la transition écologique de votre entreprise, vous devez disposer des bonnes informations sur les règles et les normes applicables à votre activité. Le suivi des réglementations en vigueur est déterminant pour votre entreprise ; il vous permet d'être conforme et d'anticiper les évolutions pour garder un temps d'avance.

SOLUCCIO
Développement durable

Les offres



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE



ENVIROVEILLE

Quels que soient votre secteur d'activité et la taille de votre structure, il est nécessaire d'être au courant de l'actualité juridique. Géré depuis 1997 par votre CCI, **Enviroveille** a été le premier site créé en matière de veille juridique en environnement industriel ! Toujours à la pointe de l'actualité, ne passez pas à côté d'un texte important pour la sécurité juridique de votre entreprise !

»» VOTRE CCI VEILLE SUR VOUS !

Environnement, santé et sécurité au travail, votre CCI veille pour vous !

La partie en accès libre du site www.enviroveille.com vous permet de consulter de l'actualité, des fiches pratiques sur les différentes thématiques du développement durable ainsi que les nomenclatures « eau », « déchets » « installations classées pour la protection de l'environnement ».

Découvrez l'offre de formation du Centre de Formation du Développement durable et de l'Environnement (www.cfde.fr). Accédez également au contenu payant qui vous donne accès à beaucoup plus d'informations et de services.

1

L'alerte réglementaire dans votre boîte mail une fois tous les 15 jours

Une alerte est envoyée par mail aux abonnés une fois tous les 15 jours : un rappel simple et efficace pour se tenir au courant de l'actualité juridique et pour connaître les échéances et les activités concernées par les nouveaux textes juridiques.

**2**

La veille personnalisée une fois par mois

Après avoir créé votre profil, vous recevez par mail, les textes, les projets de textes et la jurisprudence commentés sur les thématiques qui vous intéressent. Ainsi, plus aucun texte impactant votre secteur d'activité ne vous échappera !

3

La base de données juridiques avec plus de 10 000 fiches en accès permanent

Des fiches de commentaires de textes nationaux et européens, de projets de textes et de jurisprudences synthétisés et vulgarisés pour des non-juristes. Cet outil informatique est parfaitement dimensionné pour vous faciliter l'accès et la compréhension à la réglementation française et européenne et pour répondre aux exigences de la certification environnementale. Un outil indispensable pour conduire une démarche efficace de management environnemental !

4

Le Courrier de l'Environnement Industriel une fois tous les deux mois

Cette publication est un bimestriel d'une vingtaine de pages présentant un panorama synthétique de l'actualité juridique sur toutes les thématiques de la transition écologique : air et climat, eau, déchets, sites et sols pollués, risques sanitaires, énergie, économie circulaire...

**5**

Le pack intégral sur la plateforme en accès permanent

Un accès illimité aux 4 produits précédents pour avoir 100% des informations.

ENVIROVEILLE



NE CHERCHEZ PLUS : NOS JURISTES LE FONT POUR VOUS

» Nos spécialistes du droit de l'environnement, de la sécurité et santé décryptent quotidiennement pour vous les textes et vous restituent l'information qui vous est utile.



NOS FORMULES

- »
- Une alerte réglementaire
 - Une veille personnalisée sur les seules activités qui vous concernent
 - Une base de données juridiques à partir de la plateforme www.enviroveille.com
 - Le Courrier de l'Environnement Industriel
 - Un pack complet de veille juridique sur l'environnement



LES TARIFS

- » Les services sont accessibles sur abonnement annuel :
- Alerte réglementaire : 147 € HT
 - Veille personnalisée (incluant l'alerte) : 295 € HT
 - Base de données juridiques (incluant la veille personnalisée et l'alerte) : 591 € HT
 - Courrier de l'environnement industriel (incluant l'alerte) : 440 € HT
 - Le pack complet (incluant les 4 produits ci-dessus) : 827 € HT
- Tarifification à partir du 1^{er} janvier 2024

Qu'attendez-vous ? Contactez votre CCI pour bénéficier de toujours plus d'outils pratiques et innovants et assurer la réussite de vos projets !

Elodie BENOIT
05 08 41 05 42
elodie.benoit@cacima.fr



Enviroveille

CCI FRANCE / pôle CFC-CFDE
8-10 rue Pierre Brossolette
CS 90166 - 92309 Levallois-Perret Cedex

T. 01 44 45 37 10
contactenviroveille@ccifrance.fr
www.enviroveille.fr